

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Forum industriel wallon : un an après

Un an après sa mise en place, le Forum Industriel Wallon a réuni ce lundi 8 juin l'ensemble du Gouvernement wallon, AKT et les principales fédérations industrielles.

Depuis son lancement en février 2025, le Forum Industriel Wallon s'est réuni à sept reprises et s'est imposé comme un outil central pour structurer la réindustrialisation de la Wallonie.

Ces réunions ont permis de traiter de manière directe les grands leviers de compétitivité industrielle :

- La réforme du paysage de l'innovation
- L'énergie et la décarbonation
- L'aménagement du territoire wallon en lien avec sa réindustrialisation
- La défense des intérêts économiques wallons
- Le positionnement industriel de la Wallonie en Europe et à l'international

Le travail au sein du Forum a permis une mobilisation complète des fédérations sectorielles et débouché sur des décisions concrètes, notamment en matière de simplification des procédures, d'innovation, d'énergie et de développement du territoire.

Dans le même temps, le Gouvernement a fixé un cap clair :

- Remobiliser 1.500 hectares de terrains économiques sur la législature
- Mobiliser des investissements massifs pour l'industrialisation et l'énergie
- Simplifier en profondeur les procédures pour accélérer les projets

Une ligne claire : exécuter plutôt que replanifier

Le Gouvernement wallon le réaffirme :

La Wallonie n'a pas besoin d'un nouveau plan. Elle a besoin que sa feuille de route, la DPR, soit exécutée concrètement, mesure par mesure, sur le terrain.

La réindustrialisation est un objectif transversal qui suppose une mobilisation à tous les niveaux de pouvoirs (Europe, Fédéral, entités fédérées) et de toutes les compétences.

Des priorités identifiées, des décisions déjà engagées

Le Forum a permis de clarifier les priorités et d'enclencher des réformes concrètes :

- Énergie disponible et compétitive
- Attractivité du territoire et foncier industriel



- Simplification administrative radicale
- Investissements massifs mais ciblés
- Talents et compétences alignés sur les besoins industriels
- Climat social responsable
- Transition numérique, circulaire et industrie 4.0
- Innovation, R&D et souveraineté industrielle

Du pilotage à l'opérationnel : le programme TEI

C'est dans ce cadre que s'inscrit concrètement le programme de redéploiement territorial de l'économie et de l'industrie. Lancé en juillet 2025 à l'initiative du Ministre-Président, au nom du Gouvernement, il vise à renforcer la capacité de la Wallonie à accueillir, maintenir et développer des activités économiques et industrielles sur son territoire.

L'objectif est clair : passer d'un foncier disponible à des sites économiques réellement prêts à l'emploi.

Cela suppose de lever les obstacles qui ralentissent encore les projets, en agissant simultanément sur les principaux leviers :

- Le foncier
- L'énergie
- Les infrastructures
- Les permis
- Et la coordination administrative

Avec une ambition concrète : remobiliser 1.500 hectares de terrains économiques sur la législature.

Des chantiers lancés, une nouvelle phase qui s'ouvre

Un an après, le constat est clair :

- Les chantiers sont identifiés
- Les dispositifs de gouvernance sont en place
- Des cadres réglementaires sont engagés sur plusieurs volets structurants

Des avancées concrètes sont déjà en cours de déploiement, notamment :

- La simplification et la dématérialisation des permis
- La mise en œuvre de la stratégie ZAE 2050
- Les premiers travaux sur l'accès à l'énergie et la flexibilité
- La préparation du Plan Infrastructures
- L'harmonisation de certaines pratiques administratives



Une nouvelle étape s'ouvre désormais : celle de la traduction des avancées en changements visibles pour les porteurs de projets. Le cadre est posé, maintenant, il faut que cela change concrètement la vie des porteurs de projets.

Un objectif simple : rendre les projets possibles plus vite

L'enjeu n'est pas seulement de rendre des terrains disponibles, mais de permettre aux entreprises de s'y implanter réellement.

Un site doit être accessible, raccordé, équipé et autorisable dans des délais maîtrisés pour permettre l'installation rapide d'un projet industriel.

Coordonner pour lever les blocages

Le constat est clair : un projet industriel ne dépend jamais d'un seul facteur.

Foncier, énergie, infrastructures, permis et contraintes environnementales sont étroitement liés. C'est leur coordination qui conditionne la réussite.

Des priorités claires pour accélérer

Le Gouvernement identifie les dossiers à renforcer en priorité :

- Accélérer la réforme des permis d'environnement
- Améliorer la prévisibilité des contraintes liées à la biodiversité
- Renforcer la coordination entre administrations
- Sécuriser les calendriers et les jalons

Simplifier pour redevenir attractif

La simplification administrative reste un axe central :

- Réduire les délais
- Rendre les procédures plus lisibles, plus accessibles et dématérialisées
- Améliorer la coordination
- Renforcer le changement de culture pour passer d'une culture administrative à une culture de coopération et de résultats

Une nouvelle étape : accélérer et concrétiser

Le Forum industriel de ce 8 juin marque un tournant dans cette dynamique. Elle ouvre une nouvelle phase, centrée sur la mise en œuvre concrète des décisions prises et sur leurs effets visibles pour les entreprises

Les priorités pour les prochains mois sont claires :

- Sécuriser les jalons
- Accélérer les chantiers les plus sensibles
- Renforcer la coordination



- Mesurer les effets sur le terrain
- Installer des indicateurs de résultats et d'impact

« Faire de la Wallonie une terre d'investissements, de réindustrialisation, d'innovation et de talents constitue non seulement une ambition économique, mais une condition essentielle pour renforcer notre prospérité, notre souveraineté économique et notre capacité à répondre aux grands défis de demain. L'industrie moderne, décarbonée et innovante doit être au cœur de notre stratégie de croissance, en mobilisant l'investissement privé, l'innovation et les compétences de nos travailleurs », Pierre-Yves Jeholet, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Économie et de l'Industrie.

« Un an après sa création, le Forum Industriel Wallon démontre toute son utilité. Nous avons identifié les freins, fixé des priorités claires et engagé des réformes concrètes. Notre objectif est une évidence : permettre aux entreprises de développer leurs projets plus rapidement, dans un cadre plus lisible et plus efficace. En remobilisant 1.500 hectares de terrains économiques, en améliorant la coordination entre les acteurs publics et en accélérant les procédures, nous créons les conditions d'une réindustrialisation durable au bénéfice de l'emploi, de l'investissement et de la prospérité de la Wallonie. », François Desquesnes, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre des Pouvoirs Locaux, du Territoire, de la Mobilité et des Infrastructures.

« Quand une entreprise veut investir, elle doit pouvoir savoir où elle va, dans quels délais et selon quelles règles. C'est cette prévisibilité et cette coordination que nous voulons renforcer pour soutenir durablement le redéploiement économique et industriel de la Wallonie. La réussite d'un projet ne dépend pas d'une seule décision, mais de la capacité de l'ensemble des acteurs publics à avancer dans la même direction. C'est ce travail de coordination, de simplification et de mise en cohérence que nous poursuivons pour rendre la Wallonie plus lisible, plus efficace et plus attractive pour l'investissement », conclut le Ministre-Président Adrien Dolimont.

CONTACT PRESSE :

Stéphanie Wyard | Porte-parole d'Adrien DOLIMONT
0473/80.66.47 – stephanie.wyrd@gov.wallonie.be

Nicolas Reynders | Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET
0473/27.14.79 – nicolas.reynders@gov.wallonie.be

Stéphanie Gomins | Porte-parole de François Desquesnes
0475/76.88.22 – stephanie.gomins@gov.wallonie.be